AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 24 le 18 juillet 1974

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudemis) : 2ème génération.

Le vol de la 2ème génération des Tordeuses de la Grappe, contrôlé par pièges alimentaires, a débuté le 2 juillet. Selon la situation des postes de piégeage, le maximum de vol a été atteint dans la période du 9 au 12 juillet.

Compte tenu de ces éléments et des conditions climatiques ayant intéressé ces derniers jours notre région, il est recommandé de réaliser un traitement insecticide dans les conditions suivantes :

- dans les vignobles situés dans le sud du Bas-Rhin et notamment la région de Dambach-la-Ville : dès réception de la présente note.
- dans les vignobles du Haut-Rhin (Ribeauvillé - Sigolsheim - Cernay) : effectuer le traitement dans la période du 20 au 23 juillet.
- dans les autres régions de la circonscription (y compris le nord de l'Alsace-vignoble de Cleebourg) ; intervenir dans la période du 23 au 26 juillet.

Pour le choix du produit, consulter la liste des pesticides en votre possession.

A préciser qu'une lutte efficace contre les Vers de la Grappe permet de réduire notablement les risques d'installation de la Pourriture Grise (Botrytis).

MILDIOU

L'état sanitaire vis à vis de cette maladie reste dans l'ensemble du vignoble, très satisfaisant. Compte tenu, d'une part, du temps perturbé qui sévit sur notre région, d'autre part, des risques de contamination des jeunes grains(Rot-gris) par ce champignon, une nouvelle protection fongicide s'impose cependant.

Utiliser de préférence un produit doté d'une longue rémanence, tel que cuivre ou organo-cuprique.

Les travaux de rognage sont à poursuivre.

OIDIUM

Le temps humide et orageux reste très favorable à l'évolution de ce champignon.

Pour éviter des attaques sur grappes, les viticulteurs doivent porter beaucoup d'attention à la lutte contre cette maladie.

Ajouter un anti- Oïdium à la bouillie anti-Mildiou.

Dans les vignobles où cette maladie s'installe avec gravité, il est conseillé d'intervenir avec un produit curatif. Utiliser une solution à base de permanganate de potassium, à raison de 125 à 250 g de M.A./hl. L'adjonction d'un mouillant améliore l'efficacité du traitement, auquel il est nécessaire de faire suivre, dans les 48 heures, un nouveau traitement comprenant un anti-Oïdium classique ou mieux, un soufrage.

ARAIGNEES ROUGES

Les conditions climatiques ont été, ces derniers temps, peu favorables au développement des Araignées rouges.

Néanmoins, dans les secteurs fortement infestés au printemps, (Andlau - Wolxheim -67-) surveiller les cultures, afin d'intervenir en cas de nécessité.

/ GRANDES CULTURES /

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

De nouvelles taches ont fait leur apparition dans de nombreuses cultures de variétés sensibles et l'évolution de la maladie risque d'être très rapide.

Il est par conséquent recommandé de renouveler la protection des cultures de pommes de terre y compris les cultures d'altitude, dans les meilleurs délais.

Ce traitement ne sera plus nécessaire sur les plantations dont l'arrachage ou le défanage sont envisagés avant le 24 juillet. A préciser que le défanage s'impose lorsque 10 % du feuillage est détruit par la maladie.

DORYPHORE

Des populations importantes de larves de Doryphore peuvent s'observer actuellement dans de nombreuses plantations. Ajouter, si nécessaire, un insecticide à la bouillie anti-Mildiou (lutte obligatoire).

- BETTERAVES -

CERCOSPORIOSE

Des foyers primaires de cette maladie ont fait leur apparition dans la région de Spechbach-le-Haut (68) et d'Osthouse (67). Une application fongicide généralisée est cependant encore prématurée.

- TABAC -

MILDIOU

Cette maladie s'est propagée d'une façon inquiétante dans le département du Bas-Rhin : actuellement, le nombre de communes atteintes est de 98.

Cette situation nous amène à rappeler l'article 7 de l'arrêté préfectoral concernant la lutte contre le Mildiou du tabac, faisant obligation à quiconque aura décelé un foyer de Mildiou d'en faire, sans retard, la déclaration au Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, 2 rue de l'Hôpital Militaire, 67084 Strasbourg Cedex.

/ CULTURES MARAICHERES /

- TOMATES -

MILDIOU

La protection des cultures de tomates de plein champ est à poursuivre.

- CHOUX -

PUCERONS

Des colonies importantes de pucerons cendrés se sont installées dans de nombreuses parcelles de choux, notamment dans la région de Krautergersheim (67).

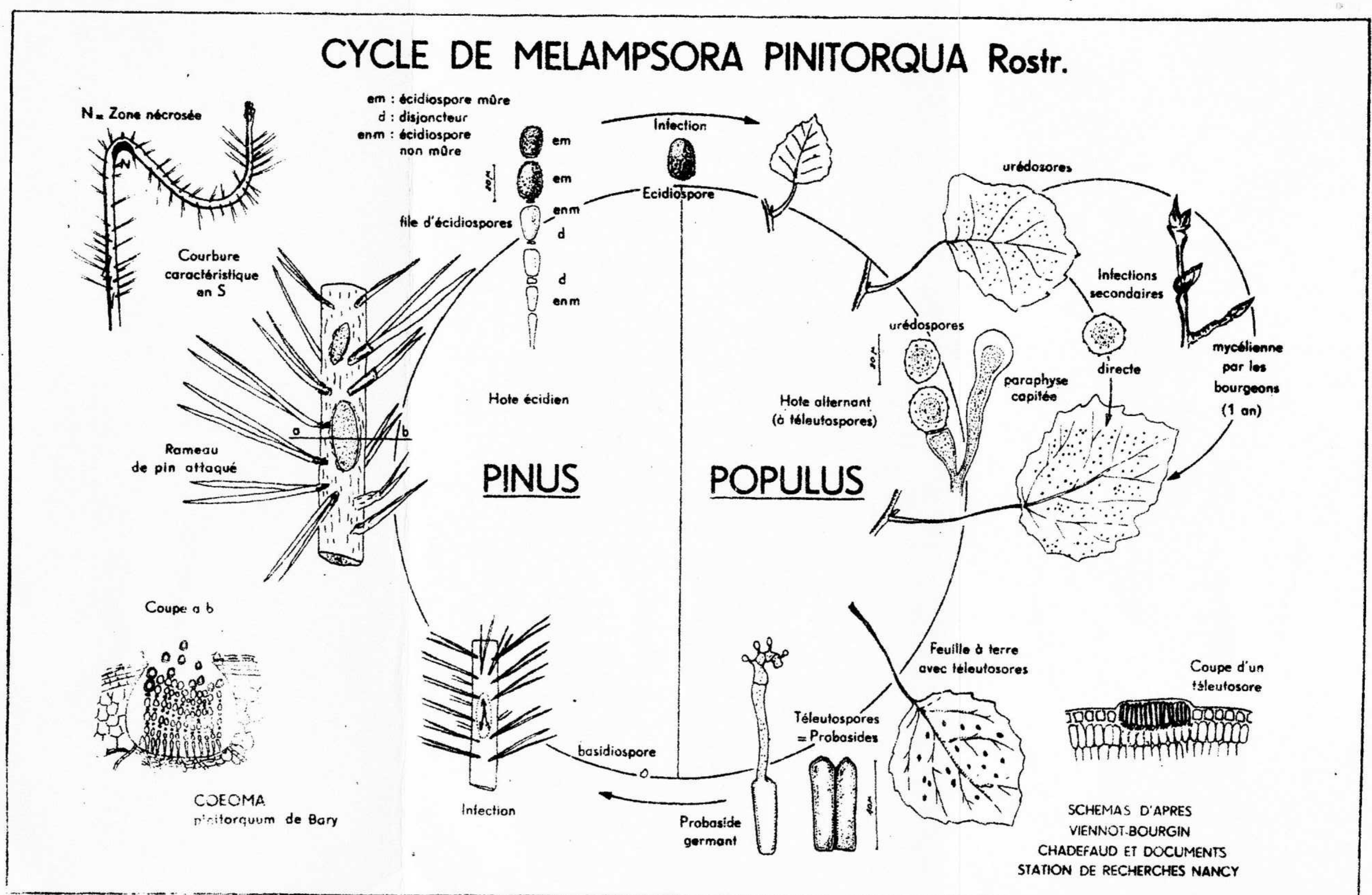
Exécuter un nouveau traitement en prenant soin de bien mouiller le coeur des choux, s'il est fait appel à un produit de contact.

Dans les cultures particulièrement infestées, il est recommandé d'utiliser des insecticides à action endothérapique, absorbés par les feuilles et véhiculés par la sève.

Parmi ces produits, seuls sont autorisés les insecticides suivants :
- le mévinphos (nombreuses spécialités)
- le diméthoate (Dimétox, Daphène fort, Perfekthion)
- l'ométhoate (Folimate)
- le formothion (Anthio)

L'utilisation de ces produits exige le respect scrupuleux de la législation en cours et notamment leur date limite d'emploi avant la récolte de choux.

.../...



Exemple de rouille hétéroïque

(hotes alternatifs : pin et peuplier)

/ LES ROUILLES DES CONIFERES /

D'origine cryptogamique , les rouilles des conifères, ainsi appelées à cause de la coloration brun-rougeâtre à jaune orangé de leur fructification, ont pour hôte principal la plupart des conifères destinés à l'ornement et à la sylviculture ; de tels champignons peuvent provoquer des dégâts en pépinières, au niveau des jeunes aiguilles, (jaunissement, brunissement, chutes précoces) des cônes, des rameaux et des troncs des arbres, qu'ils soient jeunes ou âgés.

Dans la pratique, il est courant de distinguer deux types de rouille sur conifères :

- d'une part, celles qui effectuent tout leur cycle biologique sur un seul hôte (rouilles dites autoïques)
- d'autre part, celles qui se développent sur des hôtes différents (rouilles dites hétéroïques) et contre lesquelles une méthode de lutte préventive et efficace, consiste à éliminer ou éloigner l'hôte alternant des pépinières de conifères.

/ LES ROUILLES AUTOIQUES /

Le type même de la rouille appartenant à ce groupe est la rouille des aiguilles de l'épicéa (*Chrysomyxa abietis*) :

cette rouille apparaît fin juin, en basse comme en haute altitude, et se caractérise par la présence de taches annulaires jaunes sur la partie médiane des aiguilles d'épicéa ; de part et d'autre des nervures apparaissent des vésicules allongées jaunâtres, qui se gonflent de spores.

A maturité, l'année suivante, ces spores sont disséminées et infectent à nouveau de jeunes aiguilles d'épicéa, et le cycle recommence.

Dégâts :

Cette rouille sévit certaines années, suivant les conditions de température et d'humidité, entrainant alors dans les jeunes plantations d'importantes chutes d'aiguilles.

Moyens de lutte :

Pour lutter contre les rouilles autoïques, il est conseillé de traiter, fin avril, début mai, lors du débourrement des jeunes aiguilles, avec un produit à base de méthylthiophanate ou d'oxycarboxine.

/ LES ROUILLES HETEROIQUES /

Parmi ces rouilles, nous retiendrons essentiellement :

LA ROUILLE COURBEUSE DES RAMEAUX DE PINS (*Melampsora pinitorqua*)

Présente un peu partout en France, sur pin Sylvestre, pin maritime, pin à crochets, plus rarement sur pin d'Alep, cette rouille a pour hôte alternant les peupliers et trembles. Sur ces hôtes alternants (peupliers et trembles), le champignon forme de petites pustules, d'abord oranges, noires ensuite, à la face inférieure des feuilles, entrainant à plus ou moins brève échéance leur chute prématurée ; le champignon hiverne sur ces feuilles tombées à terre puis contamine les pins dès le début du printemps au niveau des rameaux. Les déformations caractéristiques des rameaux contaminés apparaissent dans les pépinières dès le mois de mai.

Si la tige principale des pins est atteinte, celle-ci se redresse en formant un "S" caractéristique, laissant apparaître à sa surface des taches jaunes, plates et ovalaires, puis une plaie chancreuse unilatérale au point de contamination.

Méthode de lutte :

Pour lutter contre ce champignon dont les dégâts sur jeunes plants de pins peuvent être considérables (déformation des têtes), éviter d'installer des pépinières de conifères à proximité de peupliers et de trembles, et utiliser des variétés de pins sélectionnées et résistantes au champignon.

LA ROUILLE VESICULEUSE DES ECORCES DE PINS (Cronartium flaccidum)

Si le pin noir d'Autriche ne semble pas très sensible à cette rouille, la plupart des pins à deux feuilles (pin Sylvestre, pin d'Alep, pin à crochets, pin maritime) peuvent souffrir de la présence du parasite dont l'hôte alternant est la pivoine ou le Dompte-venin.

Répandue au Japon et en Amérique du Nord, cette rouille est présente en Europe et cause des dégâts appréciables en pépinière.

Des vésicules rougeâtres à jaune orangé apparaissent en saillie hors des écorces du tronc et des rameaux dès la fin mai et jusqu'en juillet ; de ces vésicules sortent des spores orangées qui infectent les feuilles de l'hôte alternant : la pivoine ou le Dompte-venin, tandis que le mycélium perenne du parasite pénètre à l'intérieur des rameaux de pin, entrainant une réaction des tissus ligneux de l'arbre avec hypertrophie et exsudation de résines ; à la longue, les rameaux se dessèchent et meurent.

Lutte :

Prendre soin d'éliminer les rameaux de pins présentant de telles hypertrophies et badigeonner les plaies avec un produit antiseptique.

Bien désherber les parcelles et détruire l'hôte intermédiaire, notamment le Dompte-venin.

LA ROUILLE DES PINS A CINQ FEUILLES (Cronartium ribicola)

Très grave en Amérique, cette rouille sévit en Europe sur pin Weymouth et pin Cembra et a pour hôte alternant les Ribes (groseillers, groseillers sauvages, groseillers noirs ou cassissiers).

A partir des spores présentes sur les aiguilles du pin, et après une période de latence plus ou moins longue(1 à 10 ans), se forment sur les rameaux de petites vésicules blanchâtres qui libèrent à maturité des spores orangées chargées de contaminer dès l'été, la face inférieure des feuilles de Ribes tandis que le mycélium perenne du champignon pénètre dans les rameaux des pins, formant alors des chancres qui entrainent le dessèchement de ces rameaux. Une méthode de lutte consiste à arracher l'hôte alternant et à détruire les rameaux atteints.

On pourrait encore citer le cas de l'agent de la rouille des aiguilles des pins (Coleosporium tussilaginis)formant des vésicules blanches de deux à trois mm de hauteur sur les aiguilles de pin et dont l'hôte alternant est soit Senecio sp, soit Tussilago sp, toutes deux mauvaises herbes des pépinières à éliminer par désherbage mécanique ou chimique.

Sur mélèzes, certaines rouilles provoquent des jaunissements et des brunissements sur aiguilles ; elles ont pour hôte alternant les saules, les peupliers et les bouleaux.

Sur Thuyas enfin, et sur Juniperus, certaines rouilles poursuivent leur cycle sur poiriers ; en conséquence, nous ne pouvons que conseiller la mise en place de pépinières de Thuyas et de Juniperus que loin des vergers de poiriers.

J. GENNATAS

Ingénieur d'Agronomie